

*Le CPAC ( Conseil Pour l'Avenir du Conservatoire) s'associe au communiqué de la FCPE de Saint Exupéry.*

*Il interviendra auprès de la direction du conservatoire et des autorités académiques afin que la qualité humaine et pédagogique soit préservée voire améliorée , dans l'intérêt des élèves , quelles que soient les décisions qui seront prises.*

### **Communiqué du conseil local FCPE St Exupéry au sujet de l'avenir du Collège.**

Inquiet des propos rapportés par les collégiens dans leurs familles, le conseil local FCPE St Exupéry a demandé un entretien à Monsieur Baglan, l'Inspecteur d'Académie. Le 7 février 2014, celui-ci a donc informé officiellement les représentants des parents que ses services travaillent depuis deux ans au transfert de toutes les classes CHAM au collège Jean Moulin pour la rentrée 2015. La décision devrait être présentée en Commission Départementale de l'Education Nationale, instance consultative présidée par le préfet, dès juin 2014. Précisons ici, pour couper court à tout bruit de couloir, que la FCPE n'a aucun pouvoir décisionnaire et qu'elle n'a donc pas donné son accord à quoi que ce soit.

Monsieur Baglan est resté toutefois très évasif sur ce qu'il adviendra des enfants actuellement scolarisés en classes BILINGUES : quel cursus peut leur assurer une continuité pédagogique et où auront-ils la possibilité d'être réaffectés, avec quel soutien ? Rappelons par exemple qu'ils n'ont pas de cours de technologie. D'autre part ces enfants ont vraiment choisi de faire de l'allemand en intensif : y-a-t-il suffisamment de places prévues en cursus EURO pour les accueillir ?

A nos questions posées sur **l'avenir de tout le collège St Exupéry** en général Monsieur Baglan a émis l'hypothèse suivante : le maintien éventuel du collège sans les CHAM. Comme un établissement peut difficilement continuer d'exister avec seulement 4 classes, d'autres classes, BILANGUES cette fois, pourraient être accueillies en construisant et utilisant des annexes du collège. Un projet d'agrandissement pour transformer l'établissement en collège de secteur a donc été évoqué car les deux autres collèges du secteur ( Clément Marot et La Tourette) sont déjà saturés. Cela nécessiterait 5 ans de travaux durant lesquels le sort des élèves reste très flou.

Les enfants recrutés en 6<sup>ème</sup> dans les cursus BILINGUES et CHAM à St-Exupéry pour la rentrée 2014 doivent-ils se préparer à ne passer qu'une année dans l'établissement ? Quelles informations l'Education Nationale et la Ville de Lyon ont-elles prévu de donner aux familles, et quand ? La scolarisation d'un enfant dans tel ou tel collège ne s'improvise pas du jour au lendemain. Remettre en cause une structure publique qui donne d'excellents résultats et obliger des élèves à se déplacer sans garantie de trouver la même qualité ailleurs n'est pas une amélioration du système éducatif pour tous les enfants. Le souci

d'égalité consisterait au contraire à faire bénéficier de plus en plus d'enfants, dans tous les établissements, en prenant exemple sur ce qui marche et en y affectant les moyens nécessaires, de conditions d'apprentissage optimales.

La conseil local FCPE St Exupéry s'interroge sur les conditions et la poursuite de scolarité de tous les enfants du collège. Un vrai projet pédagogique fonctionne actuellement dans cet établissement, la FCPE souhaite une continuité de la qualité des cursus de tous les enfants et s'oppose à la fermeture éventuelle du collège.

Le conseil local FCPE St Exupéry demande que le débat redevienne public, collectif et transparent : les parents, usagers du service public et électeurs, sont lassés d'être toujours placés devant des faits accomplis en ce qui concerne l'avenir de leurs enfants.